

Qualité de l'emploi au Canada

Les personnes cumulant des emplois, 2023

Date de diffusion : le 25 juillet 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les personnes cumulant des emplois, 2023

En 2023, 5,6 % des travailleurs au Canada occupaient plus d'un emploi, ce qui représente environ 1,1 million de personnes. Alors que la proportion de travailleurs cumulant des emplois a augmenté légèrement de 2022 à 2023 (+0,1 point de pourcentage), le taux restait en dessous du sommet de 5,8 % enregistré en 2019 avant la pandémie de COVID-19. Les travailleurs qui occupaient un emploi à temps partiel, notamment ceux qui travaillaient à temps partiel involontairement, étaient plus susceptibles de cumuler des emplois que ceux occupant un emploi à temps plein. Par ailleurs, le fait d'avoir plus d'un emploi était plus fréquent chez les employés rémunérés qui recevaient un salaire hebdomadaire plus faible dans le cadre de leur emploi principal. Le cumul d'emplois était aussi plus fréquent chez les travailleurs autonomes.

Le cumul d'emplois représente le fait, pour un travailleur, d'occuper deux emplois ou plus simultanément. Il peut s'agir d'employés ou de travailleurs autonomes, de postes à temps plein ou à temps partiel, ou de tout agencement de ces situations. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA), certains renseignements sur le deuxième emploi d'un travailleur sont recueillis s'ils en ont un, mais des informations détaillées ne sont pas récoltées pour le troisième emploi occupé et au-delà.

À moins d'indication contraire, toutes les analyses sont fondées sur des moyennes annuelles tirées de l'EPA et représentent la situation des travailleurs âgés de 15 ans et plus.

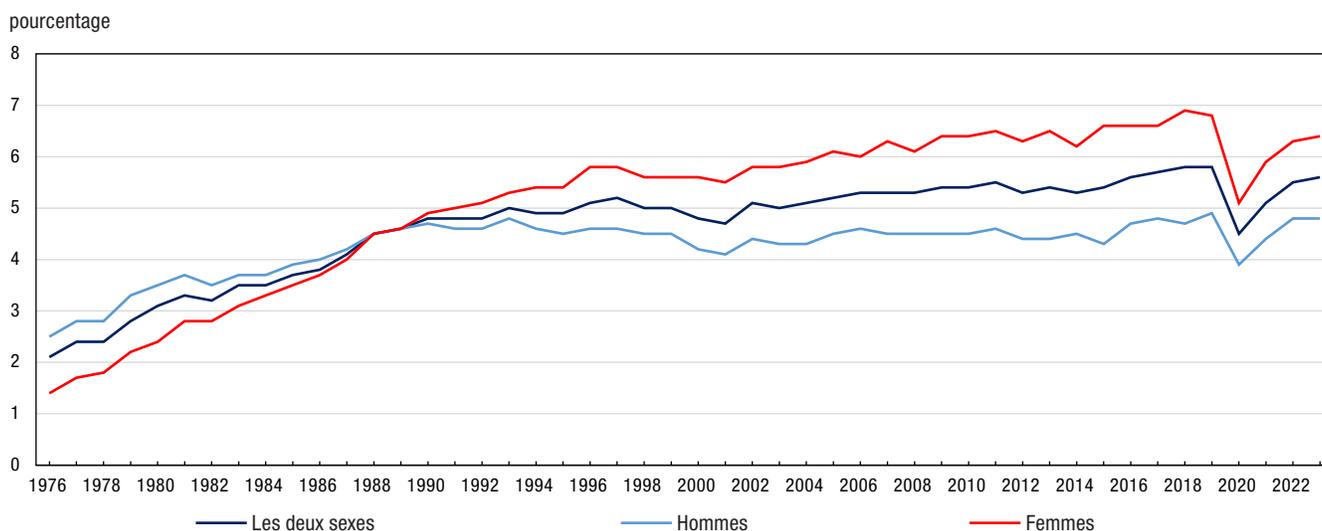
Dans le contexte de la mesure de la qualité de l'emploi, le fait d'occuper plus d'un emploi peut être un indicateur de l'insuffisance de la rémunération tirée de l'emploi principal. Cependant, plusieurs raisons peuvent pousser les gens à cumuler des emplois. Selon les données du supplément de l'EPA, en août 2023, les personnes cumulant des emplois le faisaient le plus souvent par nécessité financière (p. ex. pour couvrir les dépenses d'alimentation, de logement) (34,9 %), pour suppléer à leur revenu (34,8 %) et pour travailler dans un domaine qui les passionne (14,5 %)¹.

Tendances historiques, 1976 à 2023

De 1976 à 2023, la proportion de travailleurs occupant plus d'un emploi a plus que doublé pour passer de 2,1 % à 5,6 %. Cette augmentation a presque entièrement eu lieu avant 1990, le taux de cumul d'emplois étant ensuite resté relativement stable jusqu'au milieu des années 2010.

1. Les estimations des suppléments de l'EPA concernent les travailleurs âgés de 15 à 69 ans.

Graphique 1
Pourcentage des personnes en emploi de 15 ans et plus ayant plus d'un emploi, selon le sexe, 1976 à 2023



Note : À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

De 2014 à 2018, la proportion de personnes occupant plus d'un emploi a affiché une tendance à la hausse, augmentant de 0,5 point de pourcentage au cours de cette période pour atteindre un sommet de 5,8 %. Cependant, en 2020, dans le contexte des pertes d'emploi associées à la pandémie de COVID-19, le taux de personnes cumulant des emplois a affiché une baisse sans précédent, reculant de 1,3 point de pourcentage pour s'établir à 4,5 %. Depuis, le taux est graduellement revenu aux niveaux observés avant la pandémie et en 2023, il s'élevait 5,6 %, soit juste en dessous du sommet pré-pandémique de 5,8 %.

Un portrait récent

Le cumul d'emploi est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes

À la fin des années 1970 et pendant les années 1980, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de cumuler des emplois. Toutefois, cette tendance s'est inversée au début des années 1990. Depuis, le taux de cumul d'emploi est systématiquement plus élevé chez les femmes que chez les hommes, et a continué à augmenter chez les femmes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance, y compris l'augmentation globale de la participation des femmes au sein de la population active et la proportion plus élevée de femmes qui travaillent à temps partiel.

Suite aux baisses de l'emploi enregistrées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en 2020, le taux de cumul d'emplois a rebondi chez les hommes comme chez les femmes. De 2020 à 2023, la proportion d'hommes occupés cumulant des emplois a augmenté de 0,9 point de pourcentage pour se situer à 4,8 %, alors que la proportion de femmes cumulant des emplois a augmenté de 1,3 point de pourcentage pour s'élever à 6,4 %. Cependant, chez les femmes, le taux de cumul d'emplois n'est pas revenu à son niveau pré-pandémique, et en 2023, le taux demeurait 0,4 point de pourcentage en dessous du taux de 6,8 % enregistré en 2019.

Les secteurs des services d'enseignement, de l'information, de la culture et des loisirs, et des soins de santé et de l'assistance sociale étaient parmi ceux ayant les taux de cumul d'emplois les plus élevés

La probabilité de cumuler des emplois varie selon le secteur d'activité de l'emploi principal des travailleurs. En 2023, les services d'enseignement (8,7 %), l'information, la culture et les loisirs (8,6 %), les soins de santé et l'assistance sociale (8,2 %), l'agriculture (8,1 %) et les services d'hébergement et de restauration (7,4 %) affichaient les taux les plus élevés de travailleurs cumulant des emplois. Notamment, les services d'enseignement (67,7 %), les soins de santé et l'assistance sociale (80,4 %), et les services d'hébergement et de restauration (55,8 %) sont tous des secteurs où un pourcentage plus élevé de travailleurs sont des femmes.

Le cumul d'emplois est plus fréquent chez les jeunes travailleurs

En 2023, 6,6 % des jeunes travailleurs (15 à 24 ans) occupaient plus d'un emploi, comparativement à 5,8 % des travailleurs du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans). Les travailleurs âgés de 55 ans et plus affichaient le plus faible taux de cumul d'emplois, celui-ci se situant à 4,4 %. Parmi les différents groupes d'âge, les jeunes travailleurs (49,4 %) étaient proportionnellement plus nombreux à travailler à temps partiel que les travailleurs du principal groupe d'âge actif (10,3 %) et les travailleurs de 55 ans et plus (21,9 %), ce qui explique en partie le taux plus élevé de cumul d'emplois chez les jeunes.

Les travailleurs à temps partiel sont plus susceptibles de cumuler des emplois

En 2023, la plupart des travailleurs cumulant des emplois (89,9 %) occupaient au moins un emploi à temps partiel comme premier ou deuxième emploi. Les personnes qui travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) dans le cadre de leur emploi principal étaient plus susceptibles de cumuler des emplois que celles qui travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine). En 2023, 9,7 % des personnes qui travaillaient à temps partiel dans le cadre de leur emploi principal cumulaient des emplois, un taux plus de deux fois plus élevé que celui enregistré chez les personnes travaillant à temps plein (4,7 %).

En outre, la proportion de personnes cumulant des emplois était plus élevée parmi celles qui travaillaient à temps partiel de façon involontaire dans le cadre de leur emploi principal (c.-à-d. qui travaillaient à temps partiel en raison de conditions économiques ou commerciales, ou parce qu'elles n'arrivaient pas à trouver un travail à plein temps) que parmi les autres travailleurs à temps partiel (12,4 % par rapport à 9,2 %).

Le taux de cumul d'emplois est plus élevé chez les employés touchant une faible rémunération

Chez les employés, le taux de cumul d'emplois a tendance à être plus élevé chez ceux qui sont les moins bien rémunérés. En 2023, le taux de cumul d'emplois était de 7,8 % chez les employés dont la rémunération hebdomadaire habituelle dans leur emploi principal se situait dans le quartile le plus bas, comparativement à 3,4 % chez les employés dont la rémunération hebdomadaire se situait dans le quartile le plus élevé.

Les travailleurs autonomes sont proportionnellement plus nombreux à cumuler des emplois que les employés

En 2023, 7,1 % des personnes qui étaient des travailleurs autonomes dans le cadre de leur emploi principal occupaient plus d'un emploi, comparativement à 5,4 % des employés. Le taux plus élevé de cumul d'emplois parmi les travailleurs autonomes pourrait être en partie attribuable à la plus grande souplesse qu'accorde le travail autonome. Toutefois, certains travailleurs autonomes peuvent également occuper un deuxième emploi (à titre d'employés ou de travailleurs autonomes) en raison de la difficulté à s'assurer d'un revenu stable dans le cadre de leur emploi principal².

2. En 2023, la proportion de personnes travaillant à temps partiel involontairement était plus élevée chez les travailleurs autonomes (4,6 %) que chez les employés (2,6 %). Voir aussi [Travail à temps partiel involontaire, 1997 à 2022](#).

Les travailleurs philippins et noirs affichent des taux de cumul d'emplois plus élevés

En 2023, 8,4 % des travailleurs philippins occupaient plus d'un emploi, comparativement à 5,3 % des travailleurs non racisés et non autochtones. L'incidence plus élevée de cumul d'emplois chez les travailleurs philippins peut être liée en partie à leur secteur d'emploi et à la rémunération hebdomadaire des employés. Un peu plus de 2 travailleurs philippins sur 10 (21,6 %) travaillaient dans les soins de santé et de l'assistance sociale, tandis que 11,2 % travaillaient dans les services d'hébergement et de restauration, deux secteurs affichant des taux plus élevés de cumul d'emplois. En outre, comparativement aux employés non racisés (23,3 %), les employés philippins (34,1 %) étaient plus susceptibles de figurer dans le quartile le plus bas de l'échelle des salaires hebdomadaires, ce qui pourrait expliquer pourquoi ils sont plus susceptibles de cumuler des emplois.

En 2023, les travailleurs noirs (7,4 %) étaient proportionnellement plus nombreux à occuper plus d'un emploi que les travailleurs non racisés et non autochtones. Les travailleurs noirs étaient surreprésentés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (20,7 %), et les employés noirs étaient plus susceptibles de figurer dans le quartile le plus bas (33,0 %) de l'échelle de rémunération hebdomadaire que leurs homologues non racisés (23,3 %).

Le cumul d'emplois est plus courant chez les immigrants récents que chez leurs homologues nés au Canada

En 2023, les immigrants occupés récents, c'est-à-dire ceux admis au Canada cinq ans ou moins plus tôt (7,0 %), et les immigrants occupés admis cinq à dix ans plus tôt (7,0 %) affichaient des taux plus élevés de cumul d'emplois que les travailleurs nés au Canada (5,3 %) et que les immigrants admis plus de dix ans plus tôt (5,5 %). Selon les données du supplément de l'EPA, en août 2023, la proportion de travailleurs qui occupaient plus d'un emploi principalement pour couvrir leurs dépenses de première nécessité était plus élevée chez les immigrants admis cinq à dix ans plus tôt (51,4 %) et chez les immigrants récents (50,1 %) que chez les immigrants de longue date (40,6 %) et les personnes nées au Canada (29,8 %, population âgée de 15 à 69 ans).

Renseignements sur l'indicateur

Description ou définition

L'indicateur des **personnes cumulant des emplois** mesure le nombre de personnes occupées qui occupaient simultanément deux emplois ou plus pendant la semaine de référence de l'enquête, exprimé en pourcentage de toutes les personnes occupées.

Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2023.

Statistique Canada, Indicateurs sur le marché du travail, août 2023.

Renseignements aux fins d'interprétation

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la population visée, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des secteurs d'activité est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

Autres renseignements connexes

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Personnes ayant plus d'un emploi](#)